EXAMEN PERIODIQUE
DES RESERVES DE BIOSPHERE

statutaire du Rése
pour une aire en
prévoit que létat d
la base dun rapp
adresse au Secréta

Le présent formul
en application de
de biosphère con
Programme MAB
statutaire, et en p

« Critères et Progrès Réalisés » d'indiquer comment la réserve de biosphère remplit chacun de ces critères.

Les renseignements fournis ci-après seront utilisés par l'UNESCO aux fins suivantes:

(a) évaluation du site par le Comité consultatif sur les réserves de biosphère et par le Bureau du Conseil international de coordination du MAB;
(b) dans le cadre d'un système d'information accessible dans le monde entier, à savoir l'UNESCO-MABnet et pour des publications, pour faciliter la communication et la collaboration entre ceux qui, partout dans le monde, s'intéressent aux réserves de biosphère.

Veuillez indiquer si des parties de ce rapport devront être gardées confidentielles.

Le formulaire comprend trois parties:

- La première est un résumé indiquant les principaux changements au sein de la réserve de biosphère durant la période considérée.
- La deuxième partie décrit de manière relativement détaillée les caractéristiques humaines, physiques et biologiques ainsi que les aspects institutionnels.
- La troisième partie est constituée de deux annexes (A) : la première Annexe (A.1) sert à mettre à jour l'Annuaire des réserves de biosphère sur le MABNet. La seconde annexe sert à fournir des documents de promotion et de communication pour la réserve de biosphère (A.2).

La troisième annexe est constituée du Cadre statutaire des Réserves de Biosphère**.**

Veuillez fournir autant de données que possible ainsi que toutes pièces jointes de nature à compléter l'information, en particulier:

Une carte indiquant clairement la zonation (voir en particulier 2.3.1));

Les textes réglementaires applicables aux différentes zones.

TABLE DES MATIERES

PARTIE I: RESUME

PARTIE II: RAPPORT DE L'EXAMEN PERIODIQUE

1. Réserve de biosphère 6
2. Changements importants survenus dans la réserve de biosphère au - cours des dix dernières années 7
3. Services Ecosystémiques 12
4. Fonction de Conservation 12
5. Fonction de Développement 13
6. Fonction d'Appui Logistique 15
7. Gouvernance, Gestion de la Reserve de Biosphère et Coordination 18
8. Critères et Progrès Réalisés 22
9. Pièces justificatives 26
10. Adresses 27

Annexes

Annexe I: Annuaire des Réserves de Biosphère du MABnet 29
Annexe II: Documents promotionnels et de Communication 31
Annexe III: Cadre statutaire du Réseau Mondial de Réserves - de Biosphère 34

i) Superficies et configuration spatiale:

Rapport précédent (formulaire
de nomination ou examen

PARTIE II: RAPPORT DE L'EXAMEN PERIODIQUE

1. RÉSERVE DE BIOSPHÈRE:

1.1 Année de désignation:

1.2 Date du premier examen périodique (et éventuellement de l'(des) examen(s) périodique(s) suivant(s)):

1.3 Bref résumé des actions de suivi entreprises en réponse à chacune des recommandations formulées lors du(es) précédent(s) examen(s) périodique(s) (le cas échéant), et si rien n'a été fait, explicitez.

1.4 Autres observations ou commentaires sur ce qui précède.

1.5 Décrire en détails le processus par lequel le présent examen périodique a été mené:

1.5.1 Quels ont été les acteurs impliqués?

1.5.2 Quelle a été la méthodologie utilisée pour impliquer ces acteurs dans le processus (ex : ateliers, réunions, consultations auprès d'experts)?

1.5.3 Combien de réunions, ateliers, etc. ont eu lieu pour assurer la conduite de ce processus d'examen?

1.5.4 La participation a-t-elle été importante, avec une représentation complète et équilibrée ? (Décrire la participation ainsi que les acteurs présents).

2. CHANGEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES:

2.1 Bref résumé général: constat des changements importants dans l'économie locale, le paysage ou l'utilisation de l'habitat et dans d'autres domaines connexes. Indiquez les changements importants dans les arrangements institutionnels pour la gouvernance de la réserve de biosphère et les modifications (le cas échéant) dans les accords de coordination (y compris l'organisation/le coordinateur/le gestionnaire de la réserve de biosphère) qui donnent l'orientation de la réserve de biosphère. Identifiez le rôle joué par l'organisation/le coordinateur/le gestionnaire de la réserve de biosphère dans l'amorce de ces changements ou pour y répondre.

2.2 Information générale actualisée sur la réserve de biosphère.

2.2.1 Coordonnées actualisées (si nécessaire). Indiquer les changements éventuellement proposés des coordonnées géographiques de la réserve de biosphère (projetées en WGS 84):

Points cardinaux:	**Latitude**	**Longitude**
Point central :		
Point le plus septentrional:		
Point le plus méridional:		
Point le plus oriental :		
Point le plus occidental :		

2.2.2 Si nécessaire, fournir une carte actualisée sur fond topographique de l'emplacement exact et de la délimitation précise des trois zones de la réserve de biosphère (la(les) carte(s) devra(ont) être fournie(s) en versions papier et électronique). Les fichiers de forme (- également en système de projection WGS 84) utilisés pour créer la carte devront être joints à la version électronique du dossier d'examen périodique.

Si approprié, fournir également un lien pour avoir accès à cette carte sur internet (carte google, site web…)

2.2.3 Changements éventuels dans la population de la réserve de biosphère.

Données du recensement le plus récent:

2.2.4 Mise à jour concernant les objectifs de conservation, et signalement des principaux changements depuis le dernier rapport.
(Indiquez brièvement ci-dessous et reportez-vous au point 4 plus bas).

2.2.5 Mise à jour sur la fonction de développement et signalement des principaux changements depuis le dernier rapport.
(Indiquez brièvement ci-dessous et reportez-vous au point 5 plus bas).

2.2.6 Mise à jour sur la fonction d'appui logistique et signalement des principaux changements depuis le dernier rapport.
(Indiquez brièvement ci-dessous et reportez-vous au point 6 plus bas).

2.2.7 Mise à jour sur la gouvernance, la gestion et la coordination et signalement des changements (le cas échéant) dans la hiérarchie des divisions administratives, la structure de coordination.
(Indiquez brièvement ci-dessous et reportez-vous au point 7 plus bas).

2.3 L'organisation responsable de la coordination/gestion de la réserve de biosphère:
(Faites des commentaires sur les sujets suivants qui sont d'un intérêt particulier).

2.3.1

2.3.2 Budget, comprenant les montants annuels moyens approximatifs (ou classés par année) et les personnels rattachés; les principales sources de financement (y compris les partenariats financiers établis (public/privé), ou des montages financiers innovants) ; les capitaux permanents particuliers (le cas échéant) ; le nombre de membres du personnel à temps plein ou partiel ; les mises à disposition de personnel, d'installations ou de matériel ; les contributions bénévoles de temps ou d'autre soutien.

2.3.3 Stratégie de communication pour la réserve de biosphère incluant les différentes approches et outils destinés à la communauté ou visant à demander un soutien externe.

2.3.4 Stratégies pour encourager les réseaux de coopération dans la réserve de biosphère, ceux-ci servant de liens (« ponts ») entre divers groupes dans des secteurs variés de la communauté (ex : groupes sur les questions agricoles, sur le développement économique local, sur le tourisme, sur la conservation de l'écosystème, sur la recherche et la surveillance).

2.3.5 Vision et approches particulières adoptées pour répondre au contexte socioculturel et au rôle de la réserve de biosphère (promotion du patrimoine local, de l'histoire, des possibilités d'apprentissage culturel et interculturel ; coopération avec les communautés locales ; promotion auprès des groupes d'immigrants plus récents, des peuples autochtones etc.).

2.3.6 Utilisation des connaissances traditionnelles et locales dans la gestion du site.

2.3.7 Initiatives pour le développement culturel communautaire. Programmes et actions visant à promouvoir les langues/dialectes, et à la fois les patrimoines culturels matériels et immatériels. La mise en valeur et la transmission des valeurs culturelles et spirituelles ainsi que des pratiques coutumières ont-elles été encouragées?

5.8 Décrire les principaux changements (le cas échéant) en termes de valeurs culturelles (religieux, historiques, politiques, sociaux et ethnologique) et autres, en précisant si possible s'ils relèvent du patrimoine matériel ou immatériel.

(cf. la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel 1972 et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 2003 (http://portal.unesco.org/fr/ev.php-

6.2 Résumez les sujets majeurs de recherche et de surveillance continue traités cette dernière décennie ainsi que le(s) domaine(s) où il sont engagés afin de répondre à des questions spécifiquement liées à la gestion de la réserve de biosphère, pour la mise en œuvre du plan de gestion (merci de vous référez aux variables de l'Annexe I).
(Pour chaque domaine spécifique, merci de fournir des références bibliographiques par ordre alphabétique à la fin de la section 6 ou dans une annexe séparée).

6.3 Décrire comment les connaissances traditionnelles et les connaissances issues des pratiques de gestion ont été collectées, synthétisées, diffusées. Expliquez comment ces connaissances sont appliquées à de nouvelles pratiques de gestion, et comment et si elles sont intégrées dans les programmes de formation et d'éducation.

6.5.2 Existe-t-il un site Internet pour la réserve de biosphère? Indiquez le lien web le cas échéant.

6.5.3 Existe-t-il un bulletin électronique? Quelle fréquence ? Indiquez lien web le cas échéant.ielernet osia2 (

6.8 Autres commentaires ou observations d'un point de vue de la réserve de biosphère.

7. GOUVERNANCE, GESTION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE ET COORDINATION:

[La coordination/gestion de la réserve de biosphère doit œuvrer au sein de nombreux secteurs, d'organismes gouvernementaux, d'entreprises commerciales et dans une « société civile » qui allie des organisations non gouvernementales et des groupes communautaires. Cet ensemble constitue la structure de gouvernance de la réserve de biosphère. Réussir à remplir les fonctions d'une réserve de biosphère peut dépendre de manière décisive des types d'accords de collaboration élaborés avec ces organisations et acteurs. Les rôles essentiels pour ceux responsables de la coordination/gestion de la réserve de biosphère consistent à se renseigner sur le système de gouvernance dans lequel ils doivent travailler et à étudier les moyens d'accroître les capacités collectives afin de remplir les fonctions d'une réserve de biosphère.]

7.5.3 Indiquer quelles sont les modalités d'accès à l'organe de représentation de la population locale (par exemple: participation financière, élection des représentants, autorités traditionnelles).

7.5.4 Quelle est la fréquence de cette consultation (existence d'une assemblée permanente ou simple consultation sur des projets spécifiques) ?

7.5.5 Quel est l'impact de la représentation de la population sur le processus décisionnel : caractère décisionnel, consultatif ou simple formation des populations ?

7.5.6 A quel stade de la vie de la réserve correspond l'implication des populations locales : création de la réserve, formulation du plan de gestion, mise en œuvre du plan, gestion au quotidien de la réserve? Donner des exemples pratiques pour illustre(r)3 an,0d[(p)- (è)ocal. l m82 -1.17 T - (

7.6.4 Comment la gestion/coordination s'est-elle adaptée à la situation locale?

7.6.5 L'efficacité de la gestion/coordination a t'elle été évaluée ? Si oui selon quelles procédures ?

7.7 Mise à jour sur le plan/la politique de gestion/coopération:

7.7.1 Y a-t-il des changements quant au plan/la politique de gestion/coopération et parmi les acteurs impliqués ? Si oui donnez des informations détaillées sur les procédures utilisées pour impliquer les acteurs, adopter et réviser le plan.

7.7.2 Décrivez le contenu du plan de gestion/coopération (donnez quelques exemples de mesures et lignes d'action). Le plan est-il contraignant ? Est-il basé sur un consensus ?

7.7.3 Décrivez le rôle des autorités en charge de la mise en œuvre du plan. Décrivez les changements institutionnels survenus depuis le dernier rapport (nomination ou dernier examen périodique). Merci d'apporter des éléments concrets sur le rôle de ces autorités.

7.7.4 Indiquer comment ce plan de gestion/coopération répond aux enjeux de territoire de la réserve de biosphère proposée.

7.7.5. Quels sont les avancées obtenues suite aux directives du plan ou de la politique de gestion/coopération?

2. "Etre importante pour la conservation de la diversité biologique".

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

3. "Offrir la possibilité d'étudier et de démontrer des approches du développement durable au niveau régional ".

(Y compris des exemples ou expériences d'apprentissage de mise en pratique du développement durable).

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

4. "Avoir une taille appropriée pour remplir les trois fonctions des réserves de biosphère".

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

5. Zonage approprié pour remplir les trois fonctions.

……
……
……
……
……
……
……

Au niveau régional:
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……
……..

Par des jumelages ou des réserves de biosphère transfrontières :
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..

Au sein du Réseau mondial :
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
Quels sont les obstacles rencontrés, les mesures à prendre et éventuellement l'aide attendue du Secrétariat:
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……

Principaux objectifs de la réserve de biosphère :

Décrire les principaux objectifs de la réserve de biosphère intégrant les trois fonctions et les objectifs de développement durable pour les années à venir.
……..……
……..……
……..……
……..……

……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……
……..……

9. PIECES JUSTIFICATIVES:

[Listes des annexes à soumettre avec l'examen périodique.]

(1) Mise à jour de la carte de l'emplacement et de la zonation avec les coordonnées

[Indiquer les coordonnées géographiques standard de la réserve de biosphère (projetées en WGS 84). Fournir une (des) carte(s) sur fond topographique de l'emplacement exact et de la délimitation précise des trois zones de la réserve de biosphère (la (les) carte(s) devra (ont) être fournie(s) dans les versions papier et électronique). Les fichiers de forme (également en système de projection WGS 8(W)6e3 (m)-3.tdu (t)2.8 (ex.9 (o)-l)2.9 (')-2S1 ex.ETnontGer n pé

10. ADRESSES

10.1 Adresse contact de la réserve de biosphère proposée:
[Administration, organisation ou autre entité qui servira de principal point de contact pour toute correspondance au sein du Réseau mondial de réserves de biosphère.]

Nom : _____

Rue ou B.P. : _____

Ville et code postal : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Fax (ou télex) : _____

Courrier électronique : _____

Site Internet : _____

10.2 Organisme chargé de l'administration de l'aire (ou des aires) centrale(s):

Nom : _____

Rue ou B.P. : _____

Ville et code postal : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Fax (ou télex) : _____

Courrier électronique : _____

Site Internet : _____

20.3 Organisme chargé de l'administration de la (des) zone(s) tampon(s):

Nom : _____

Rue ou B.P. : _____

Ville et code postal : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Fax (ou télex) : _____

Courrier électronique : _____

Site Internet : _____

20.4 Organisme chargé de l'administration de(s) l'aire(s) de transition:

Nom : _____

Rue ou B.P. : _____

Ville et code postal : _____

Pays : _____

Téléphone : _____

Fax (ou télex) : _____

Courrier électronique : _____

Site Internet : _____

Annexe I à l'examen périodique de la réserve de biosphère

Janvier 2013

Annuaire des réserves de biosphère du MABNet

Détails administratifs

Pays:
Nom de la RB:
Année de la désignation:
Autorités administratives: (7.6)
Nom de la personne-contact: (10.1)
Adresse: (dont le numéro de téléphone, adresse postale et adresse email) **(10.1)**
Autre liens: (sites internet)
Réseaux sociaux: (6.5.4)

Description

Description générale:

Approximativement 25 lignes

Principaux types d'écosystèmes:

Principaux objectifs de la réserve de biosphère

Brève description

Approximativement 5 lignes

Recherche

Brève description :

Approximativement 5 lignes

Surveillance Continue

Brève description :

Approximativement 5 lignes

Variables spécifiques (Veuillez remplir le tableau ci-dessous et cocher les paramètres pertinents)

Abiotique		Biodiversité	
Changement climatique mondial		Algues	
Climat, climatologie		Amphibiens	
Contaminants		Animaux nuisibles/Maladies	
Déposition d'acides/facteurs atmosphériques		Aspects de la biodiversité	
Eau souterraine		Auto-écologie	
Erosion		Benthos	
Facteurs abiotiques		Biogéographie	
Géologie		Biologie	
Géomorphologie		Biotechnologie	
Géophysique		Boisement/Reboisement	
Glaciologie		Champignons/fongus	
Hydrologie		Conservation	
Indicateurs		Désertification	
Métaux lourds		Ecologie	
Météorologie		Ecotones	

Socio-économique		Surveillance continue intégrée monitoring	
Agriculture/autres systèmes de production		Analyse/résolution des conflits	
Agroforesterie		Approche par écosystème	

ACCORD GARANTISSANT LES DROITS NON EXCLUSIFS D'UTILISATION

Référence :

Annexe III à l'examen périodique de la réserve de biosphère, Janvier 2013

Le Cadre statutaire du Réseau mondial de réserves de biosphère

Introduction

Dans le cadre du programme de l'UNESCO sur L'homme et la biosphère (MAB), les réserves de biosphère sont établies pour promouvoir une relation équilibrée entre les êtres humains et la biosphère et en donner l'exemple. Les réserves de biosphère sont désignées par le Conseil international de coordination du programme MAB, à la demande des Etats concernés. Ces réserves, dont chacune continue de relever de la seule souveraineté de l'Etat sur le territoire duquel elle est située et est donc soumise à la seule législation de cet Etat, forment un Réseau mondial auquel la participation des Etats est volontaire.

Le présent Cadre statutaire du Réseau mondial de réserves de biosphère a été élaboré dans le but d'améliorer l'efficacité de chaque réserve de biosphère et de renforcer la compréhension commune, la communication et la coopération aux niveaux régional et international.

L'objet du présent Cadre statutaire est de contribuer à une large reconnaissance des réserves de biosphère et d'encourager et de multiplier les exemples de bon fonctionnement. La procédure de retrait qui est prévue doit être considérée comme une exception à cette démarche essentiellement positive et ne devrait être mise en œuvre qu'après un examen approfondi, compte dûment tenu de la situation culturelle et socio-économique du pays, et après consultation du gouvernement concerné.

Le présent texte fixe la procédure de désignation, d'appui et de promotion des réserves de biosphère tout en prenant en compte la diversité des situations nationales ou locales. Chaque Etat est encouragé à élaborer et appliquer des critères nationaux pour les réserves de biosphère qui tiennent compte de sa situation particulière.

Article 1 - Définition

Les réserves de biosphère sont des aires portant sur des écosystèmes ou une combinaison d'écosystèmes terrestres et côtiers/marins, reconnues au niveau international dans le cadre du programme de l'UNESCO sur L'homme et la biosphère (MAB) conformément au présent Cadre statutaire.

1. L'Etat et les autorités concernés devraient donner une publicité appropriée à la désignation d'une aire comme réserve de biosphère sous forme par exemple de la pose de plaques commémoratives sur les lieux et de diffusion de matériel d'information.

2. Les réserves de biosphère faisant partie du Réseau, ainsi que leurs objectifs, devraient faire l'objet d'un effort de promotion approprié et soutenu.

Article 7 - Participation au Réseau

1

2.

6. Si le CIC constate que la réserve de biosphère en question ne satisfait toujours pas aux critères énoncés à l'article 4, dans un délai raisonnable, l'aire cesse d'être considérée comme une réserve de biosphère faisant partie du Réseau.

7. Le Directeur général de l'UNESCO notifie à l'Etat concerné la décision du CIC.

8. Si un Etat souhaite retirer du Réseau une réserve de biosphère placée sous sa juridiction, il le notifie au secrétariat. Cette notification est transmise au CIC pour information. L'aire cesse d'être considérée comme une réserve de biosphère faisant partie du Réseau.

Article 10 - Secrétariat

1. Le secrétariat du Réseau est assuré par l'UNESCO qui est responsable de son fonctionnement et de sa promotion. Le secrétariat facilite la communication et les interactions entre les réserves de biosphère et entre les experts. L'UNESCO développe et maintient également un système d'information sur les réserves de biosphère accessible partout dans le monde et devant être relié à d'autres initiatives pertinentes.

2. Afin de renforcer les réserves de biosphère individuellement et le fonctionnement du Réseau et des sous-réseaux, l'UNESCO recherche l'appui financier de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

3. La liste des réserves de biosphère appartenant au Réseau, ainsi que leurs objectifs et leur description détaillée, sont mis à jour, publiés et diffusés par le secrétariat à intervalles réguliers.